

## [Texte]

droits de la personne. J'ai annoncé que le gouvernement élaborerait un plan de mise en oeuvre des recommandations du rapport *Obstacles* qui n'ont pas encore eu de suite. Les ministères et organismes du gouvernement sont en train d'établir des calendriers que je soumettrai au Sous-comité au mois de juin. Mon Ministère joue un rôle de coordonnateur pour cette opération qui met tout le gouvernement à contribution.

• 1620

Mon Ministère joue un rôle de coordonnateur pour cette opération qui met tout le gouvernement à contribution.

Je compte bien que les travaux de votre Sous-comité, contribueront pour beaucoup à l'élaboration du plan d'action. Je crois savoir que vous allez demander aux ministres et à leurs sous-ministres de venir bientôt exprimer leurs vues. Leurs témoignages seront certes utiles à tous les intéressés. Je vais suivre la chose de près et je constate avec plaisir que vous avez choisi d'établir des rapports étroits avec le Secrétariat à la condition des personnes handicapées, qui fait partie de mon Ministère.

The timetable for implementation of outstanding *Obstacles* recommendations is just one aspect of the announcement I made on December 10. I also spoke of what we would be doing in regard to recommendation 43 of the *Equality for All* report, the recommendation suggesting that the federal co-ordinating agency be made responsible for supervising the development and implementation of initiatives designed to help disabled people help themselves, including assuring accessibility to facilities and services and actively promoting the rights and abilities of disabled people. The Status of Disabled Persons Secretariat within my department will play a central role.

Most government agencies deal with issues and programs affecting disabled Canadians. However, in its support role to me as Minister responsible, the Status of Disabled Persons Secretariat is the only federal agency with the mandate to address, analyse and make recommendations to me on issues of public policy which affect disabled persons regardless of age, disability type, perceived employment potential, perceived economic need, specific functional ability and other individual circumstances. The secretariat has received a permanent mandate from this government to exercise a unique opportunity to help me contribute to the improved status of disabled Canadians by assuring a co-ordinated approach to addressing their concerns at the national level and eliminating barriers to the active participation in the Canadian social and economic mainstreams.

The secretariat is working hard to carry out the role I enunciated on International Human Rights Day and for which the response to the recommendation 44 in *Toward Equality* has given a further signal of permanency and support. You will recall that on December 10 the Prime Minister took the opportunity on behalf of the government to proclaim Canada's

## [Traduction]

government would be developing an implementation plan for those *Obstacles* recommendations still outstanding. Government departments and agencies are establishing timetables for implementation which I will submit to this sub-committee in June. My department is playing a co-ordinating role in this government-wide exercise.

My department is playing a co-ordinating role in this government-wide exercise.

I look forward to the investigative activity of your subcommittee having an important impact on the development of my action plan. I understand that you plan to ask ministers and their deputies to appear before you in the near future. The testimony generated by those hearings will be useful to all concerned. I will be monitoring those developments and am pleased that you have chosen to develop a working relationship with the Status of Disabled Persons Secretariat located in my department.

Le calendrier de mise en oeuvre des recommandations du rapport *Obstacles*, celles demeurées en suspens, n'est toutefois qu'un des éléments de ma déclaration du 10 décembre. J'ai aussi parlé de la suite que nous donnerons à la recommandation 43 du rapport *Egalité pour tous*, celle qui proposait qu'un organisme fédéral de coordination soit chargé de surveiller l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes destinés à aider les personnes handicapées à s'aider elles-mêmes, en leur donnant notamment accès aux installations et aux services, et qu'il favorise activement le respect des droits des personnes handicapées. Le Secrétariat à la condition des personnes handicapées, qui relève de mon ministère, jouera un rôle crucial à cet égard.

La plupart des organismes du gouvernement s'intéressent aux questions et aux programmes destinés aux Canadiens handicapés. Cependant, dans le rôle de soutien qu'il joue auprès de moi, en tant que ministre responsable, c'est le seul organisme fédéral qui ait pour mandat d'aborder et d'analyser les questions d'intérêt public qui touchent les personnes handicapées, quels qu'en soit l'âge, le type d'incapacité, les possibilités de travail et les moyens économiques dont elles disposent, leurs aptitudes fonctionnelles particulières et les autres particularités de leurs conditions, puis de me présenter ses recommandations. Ce secrétariat a reçu du gouvernement un mandat permanent, celui de m'aider de façon toute particulière à améliorer le sort des Canadiens handicapés. Grâce à lui, nous pouvons, par une action concertée, nous pencher sur leurs préoccupations à l'échelle nationale et essayer d'éliminer ce qui fait obstacle à leur active participation à la vie sociale et économique du Canada.

Ce secrétariat met tout en oeuvre pour jouer à plein son rôle, que j'ai défini au cours de la Journée internationale des droits de l'homme et auquel la réponse que nous avons faite à la recommandation 44, dans le rapport *Cap sur l'égalité*, a donné un nouveau témoignage de permanence et d'appui. Vous vous souviendrez que, le 10 septembre, le Premier ministre a saisi